

Document à remplir en lettre capitale pour plus de lisibilité

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande	Subvention <u>EXCEPTIONNELLE</u> sollicitée :€
<input type="checkbox"/> Nouvelle demande	

MODALITES D'OBTENTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Ce dossier est destiné à toutes associations souhaitant obtenir une aide financière de la commune pour un projet spécifique et ponctuel.

La demande devra être motivée par:

- un évènement ou une manifestation ayant un impact d'intérêt général pour des actions en faveur des habitants de la commune de Saint-Jeannet.
- un équipement ou un investissement en lien avec le projet associatif La demande devra être distincte de la demande de subvention de fonctionnement.

L'opération pour laquelle une subvention communale est attribuée doit être réalisée dans l'année concernée.

DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Les associations devront compléter cette demande et l'envoyer soit :
Par mail : associations@saintjeannet.com
Par courrier : **54 rue du château, 06640 St-Jeannet**

Etude du dossier en commission d'arbitrage.

Elus référents : Margot GUINHEU, François RANDAZZO, Céline LEGAL-ROUGER

Service : Associations, 54 rue du Château, 06640 St-Jeannet

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- La **demande de subvention EXCEPTIONNELLE** remplie sur l'imprimé ci-joint
 - Identification de la personne en charge de la demande de subvention exceptionnelle
 - Attestation sur l'honneur

Si 1^{ère} demande de subvention exceptionnelle (et si pas de demande de subvention de fonctionnement sollicitée auparavant) :

- Le certificat d'inscription du n° **SIREN**
- L'**attestation d'assurance annuelle** couvrant les risques vol, incendie, explosion, etc.
- La **responsabilité civile** pour les risques inhérents à ses activités et aux locaux occupés
- Les statuts** de l'association
- Le **récépissé de la déclaration en préfecture** (si évènement)

DOCUMENTS COMPTABLES ET BANCAIRES

- Le **budget prévisionnel** du projet (joint au dossier en annexe)
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** complet au nom de l'association

Conformément aux dispositions du décret du 30 octobre 1935, relatif au contrôle des associations subventionnées par les collectivités locales, les documents budgétaires réclamés si dessous doivent impérativement être signés et certifiés conformes par le Président et le Trésorier de l'Association.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE EN CHARGE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

<u>Association</u> :	<u>Adresse/siège social</u> :
<u>Nom</u> : <u>Prénom</u> :	<u>Fonction dans l'association</u> :
<u>Tél</u> :	<u>Courriel</u> :

INFORMATIONS GENERALES SUR VOTRE ÉVÈNEMENT

Objet de la demande	
Date (s) souhaitée(s)	
Nature et description de l'évènement <i>(Possibilité de joindre un programme à la fiche)</i>	
Partenaires <i>(institutionnels, autres associations, acteurs culturels...)</i>	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

.....

Fonction dans l'association :

.....

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble de ses déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement y afférent ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics;
- Demande une subvention exceptionnelle de € ;
- Engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de son attribution éventuelle, et à justifier, si nécessaire, auprès de la ville de l'emploi des aides allouées ;
- S'engage à initier ou à développer une démarche correspondante à la charte zéro plastique ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association (joint au présent dossier)
- Déclare avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions communales aux associations.

Fait à Saint-Jeannet, le/...../.....

Signature,

Nous tenons à vous remercier pour le temps consacré à la réalisation de votre dossier de subvention. Chaque dossier sera pris en compte et analysé précisément. Nous restons disponibles et à votre écoute.
Margot GUINHEU et François RANDAZZO.

ANNEXE

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET			
DEPENSES		RECETTES	
Achats		Ressources propres	
Services extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Locations ▪ Spectacle ▪ Entretien ▪ Assurances Autres : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Honoraires ▪ Déplacements ▪ Publications 		Subventions demandées: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Municipale ▪ Métropole ▪ Département ▪ Région ▪ Ministère (à préciser) Autres recettes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Billetterie ▪ Ventes (nourriture, d'objets, et de produits divers) ▪ Sponsors - Partenariats - Parrainage ▪ Autres 	
Total des DEPENSES =		Total des RECETTES =	
Fait à Saint-Jeannet, le .../.../...		Signature	